

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/nadine-morano-depasse-les-bornes>



Nadine Morano dépasse les bornes

- Actu islamophobie -



Date de mise en ligne : mercredi 30 septembre 2015

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits réservés

Après le fichage d'innocents enfants musulmans par l'exécrable maire de BEZIERS, le brulot islamophobe sous la forme prétendument romanesque du sinistre HOUELBECCQ, l'imputabilité à la communauté musulmane de tous les maux de la France par le minable TESSON, le projet de déportation purificatrice avancé par ZEMMOUR, vient, en guise d'aboutissement du processus d'exclusion par la bouche d'une femme politique aspirant à la magistrature suprême, la distinction au sein de la société française : les citoyens judéo-chrétiens appartenant à la race blanche d'un côté et les musulmans d'un autre côté. Nous sommes surpris que le Ministère Public n'ait pas encore engagé de poursuites contre celle qui attise la haine et cherche à racoler sur le terrain de l'extrême droite et du Front national.

La signification politico-historique de cette notion de race blanche nous renvoie à la triste notion de race aryenne comme seule « race » pure et supérieure et aux théories de Gobineau qui ont fini par fonder la légitimité des conquêtes coloniales, la ségrégation entre les citoyens, et l'extermination des Juifs, des Tsiganes et des autres minorités jugées indignes d'exister.

Nadine MORANO oppose la prétendue race blanche, qu'elle confond avec la nation française, à la communauté musulmane désignée donc par sa confession. C'est un véritable appel à la haine contre les musulmans dont les parents ou grands parents ont versé leur sang pour libérer la France du joug du Nazisme et qui contribuent à son développement depuis plus d'un siècle.

La Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie (CRI), après avoir recueilli l'avis de son avocat, a décidé de faire citer dans les prochains jours Nadine MORANO devant le Tribunal correctionnel de BOBIGNY pour le délit de provocation à la haine raciale et espère que son immunité parlementaire sera levée et que la justice mettra un terme à ces déchainements de haine et de mépris.

Fait à Lyon le 29 Septembre 2015